



Budget fédéral 2011:

Le secteur créatif encore dans la tourmente

**Mémoire pré-budgétaire présenté par la Conférence
canadienne des arts au Comité permanent des Finances**

Soumis à:

Jean-Francois Pagé
Greffier, Comité permanent des Finances
6-14, 131 rue Queen
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6
fina@parl.gc.ca

13 août 2010

Pour information, consulter www.ccarts.ca
ou contacter
Alain Pineau, Directeur général
Alain.Pineau@ccarts.ca
(613) 238-3561

La culture a été présentée au cours de la dernière décennie... comme marginale à la société.... L'histoire nous dit qu'il s'agit là d'une absurdité ... la culture est au cœur de la société ou ce n'est pas vraiment de la culture. La culture est le moteur de toute société réussie.

John Ralston Saul, 1999 (traduction libre)

Le secteur des arts et de la culture : au cœur de l'économie du Canada

La Conférence canadienne des arts (CCA) est heureuse de présenter son mémoire dans le cadre de la consultation pré-budgétaire 2011 menée par le Ministère des finances. La CCA souhaite apparaître devant le Comité permanent des finances lors des sessions tenues à Ottawa.

La CCA est le plus ancien et le plus vaste organisme parapluie dans le domaine arts et culture au Canada. Forum national pour l'ensemble de la communauté culturelle et patrimoniale, la CCA couvre toutes les disciplines artistiques et toutes les régions au pays. La mission de la CCA est de fournir de la recherche, de l'analyse et des avis sur les politiques du gouvernement fédéral affectant les artistes, les institutions et industries culturelles au Canada. La CCA contribue à un débat informé sur les enjeux politiques et poursuit l'avancement de la vie culturelle des Canadiens.

La CCA applaudit la décision du gouvernement d'autoriser les organismes culturels soumis à l'exercice de revue stratégique à conserver les 5 % de leurs fonds identifiés comme « priorités moindres ». La CCA se réjouit du fait que le gouvernement considère que Radio-Canada, l'Office national du film, Téléfilm et le Conseil des Arts du Canada répondent aux objectifs et priorités du gouvernement actuel.

Par ailleurs, la CCA est contre le fait que le gouvernement ait décidé de remplacer le recensement long format par un sondage volontaire des foyers, dont la qualité et l'utilité ont été dénoncées par tous les experts en ce domaine. Il nous apparaît contraire aux objectifs de gestion responsable de l'argent des contribuables canadiens de gaspiller trente millions de dollars de plus pour recueillir des données qui ne pourront pas servir au développement et l'évaluation de politiques publiques basées sur des faits.

Dans cette soumission, le CCA souligne la nécessité pour le gouvernement fédéral de poursuivre son engagement de financement stable pour les arts et la culture une fois terminé le plan d'action économique lancé en 2009. Selon un rapport préparé par le Conference Board du Canada pour le compte du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC), « le secteur culturel de l'économie canadienne sera davantage touché par la récession mondiale que l'économie canadienne dans son ensemble. » La production à valeur ajoutée réelle dans le secteur culturel canadien devrait être inférieure de 4,8 pour cent en 2009 à ce qu'elle aurait été en l'absence d'une récession. » Cette réduction, qui se monte à 2,2 milliards de dollars, est plus importante que la réduction de 4,0% prévue pour l'ensemble de l'économie canadienne.¹ D'autre part, l'étude prévoit que les revenus du secteur culturel seront de 4,3% moindres (i.e. – 3,1 milliards de dollars) en 2009 qu'ils ne l'auraient été en l'absence d'une récession globale.²

La CCA soutient que c'est seulement avec l'appui de mesures financières diverses de la part du gouvernement fédéral que les organismes artistiques à but non lucratif, les entreprises et institutions culturelles pourront poursuivre l'offre de produits de qualité dans le cadre d'une vision stratégique.

À part le financement gouvernemental, les groupes culturels à but non-lucratif s'appuient sur la philanthropie pour survivre. Dans ce contexte, il est alarmant de voir que « La récession mondiale devrait affecter les revenus tirés de toutes les sources, particulièrement des fonds de dotation. La faiblesse de l'économie et la chute abrupte des marchés boursiers devraient entraîner une réduction de près de 16

¹ *Impact de la récession mondiale sur l'économie créative du Canada en 2009*, Conference Board du Canada/Conseil des ressources humaines du secteur culturel, novembre 2009.

² Ibid.

pour cent de cette source de revenus.»³ Le rapport du CRHSC indique que l'impact négatif sera particulièrement grand pour les arts de la scène et les organismes patrimoniaux. Certains groupes dans le secteur art et culture qui dépendent beaucoup de la commandite commerciale et des dons subiront donc des pertes encore plus élevées à cause de l'impact de la récession mondiale sur ces deux sources de revenus.

Pourquoi investir dans le secteur de la culture et les arts ?

Le secteur des arts et de la culture est la source de subsistance pour plus de 650 000 Canadiens. Collectivement, avec des entrées directes, indirectes et induites, le secteur culturel a contribué 84,6 milliards de dollars pour le Produit intérieur brut (PIB) en 2007⁴. Le secteur des arts et de la culture est un acteur au sein d'un marché mondial concurrentiel et comme tel, il est tout aussi facilement touché par les changements dans le climat économique. Ce secteur n'en est pas un de passe-temps ou d'activités récréatives. En fait, Statistique Canada a noté qu'entre 1981 et 2001, l'emploi en culture a grandi à un rythme beaucoup plus grand que celui la main-d'œuvre canadienne dans son ensemble. Pendant cette période, la croissance de l'emploi culturel a été de 81 % au Canada, beaucoup plus élevée que la croissance de 32 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre pendant la même période.⁵

Le rendement pour chaque dollar investi dans le secteur art et culture est excellent : selon le Conference Board du Canada, pour chaque dollar du PIB réel à valeur ajoutée produit par les industries culturelles du Canada, environ 1,84 \$ est ajouté au PIB réel dans l'ensemble. Plus spécifiquement, Hill Strategies note que les arts du spectacle génèrent 2,70 \$ de revenu non gouvernemental pour chaque dollar investi par le gouvernement.⁶ Une prime supplémentaire à cet investissement est le taux d'emploi qui augmente en conséquence. Des millions de Canadiens achètent livres, magazines, films, produits multimédias et enregistrements sonores. Statistique Canada estime que la consommation des ménages sur les produits culturels continue de croître chaque année.

Ceux et celles qui poursuivent une carrière dans le secteur art et culture comptent parmi les professionnels les plus dynamiques au sein de la main-d'œuvre au Canada. Généralement plus éduqués, plus souvent travailleurs autonomes, ils occupent fréquemment plusieurs emplois différents dans une variété de disciplines. Le pourcentage de Canadiens qui travaillent dans le secteur culturel qui sont des travailleurs autonomes (26 %) est plus de deux fois plus élevé que le pourcentage de travailleurs autonomes dans l'ensemble de l'économie (12 %).⁷ Le Cultural Careers Council of Ontario affirme que «les artistes peuvent servir de modèles pour la façon dont nous travaillerons à l'avenir – indépendants, entrepreneurs et s'appuyant davantage sur des réseaux individuels que sur des organisations conventionnelles»⁸. (Trad. libre)

Il peut sembler qu'un investissement dans le secteur culturel soit moins concret qu'un investissement dans les infrastructures, l'industrie lourde ou les ressources naturelles, mais les faits sont là : le secteur fournit d'excellents retours sur l'argent investi par le gouvernement. Il peut rapidement mettre à profit les fonds qui lui sont impartis et ce avec des coûts d'administration minimes. Ce secteur est en constante évolution pour stabiliser sa présence au Canada et développer des marchés à travers le monde. S'appuyant sur une diversité culturelle de plus en plus grande, ce secteur de créativité constitue une ressource naturelle non polluante et inépuisable qui collabore à la croissance de l'économie canadienne.

Résumé des recommandations:

³ *Impact de la récession mondiale sur l'économie créative du Canada en 2009*, Conference Board of Canada/Cultural Human Resources Council, November 2009.

⁴ *Valoriser notre culture: Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada*, The Conference Board of Canada, août 2008.

⁵ *L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain 1981 à 2001*, Statistique Canada, août 2007.

⁶ *Les finances des organismes des arts de la scène*, Hill Strategies, novembre 2008.

⁷ *Impact de la récession mondiale sur l'économie créative du Canada en 2009*, Conference Board of Canada/Cultural Human Resources Council, November 2009.

⁸ *Enriching our Work in Culture: Professional Development in Ontario's Cultural Sector*, Cultural Careers Council Ontario, March 2008.

1. Développement des auditoires et des marchés au pays et à l'international
 - La CCA demande au gouvernement d'ajouter 40 millions de dollars afin de développer sa capacité à soutenir le développement des marchés à l'échelle nationale et internationale pour les artistes canadiens, les institutions culturelles ainsi que les industries.
2. Le Conseil des arts du Canada
 - La CCA demande au gouvernement d'augmenter le budget de base du Conseil des arts du Canada d'un montant supplémentaire de 30 millions de dollars par année commençant en 2011-12, en vue d'atteindre 300 millions de dollars d'ici 2015.
3. Formation et programmes de stages et de mentorat
 - Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC) devrait donner aux travailleurs autonomes accès aux programmes de formation dans le cadre de l'assurance emploi.
 - RHDC devrait consacrer un million de dollars par année pendant cinq ans afin de favoriser le développement des travailleurs culturels via des stages et du mentorat.
4. Politique muséale nationale
 - Dans le contexte d'une nouvelle politique muséale nationale, la CCA demande au gouvernement d'augmenter de 50 millions de dollars les budgets visant à la préservation, la présentation et la promotion du patrimoine canadien.
5. Statistiques Culturelles
 - La CCA demande au gouvernement d'attribuer au ministère du Patrimoine canadien (PCH) un million de dollars par année pour le développement et le maintien par Statistique Canada d'un compte satellite pour les statistiques culturelles semblable à ce qui existe pour le tourisme et le secteur bénévole.
6. Mesures d'incitation à la philanthropie
 - La CCA demande au gouvernement d'augmenter de 10% le crédit d'impôt fédéral pour les dons de bienfaisance s'élevant jusqu'à 10 mille dollars afin d'augmenter les dons faits par les Canadiens.

Recommandation 1: Développement des auditoires et marchés au pays et à l'international

Notre pays est privilégié de compter un grand nombre d'artistes, de créateurs, d'institutions et d'industries culturelles, mais il est fortement handicapé par la petitesse de ses marchés et l'ampleur de son territoire. Pour survivre et prospérer, il est donc essentiel pour le secteur culturel de développer des marchés tant au pays qu'à l'étranger. Bien qu'il existe plusieurs petits programmes au sein du portefeuille de Patrimoine canadien, il n'y a actuellement aucune stratégie gouvernementale coordonnée pour faire la promotion des artistes canadiens auprès des publics domestiques et étrangers.

Il nous faut avoir une stratégie ciblée pour promouvoir nos biens culturels à l'étranger afin de créer un surplus dans notre balance commerciale à ce chapitre. Selon Hill Strategies et Statistique Canada, en 2008 le total des exportations de biens de la culture s'élevait à 1,7 milliard de dollars vs des importations de 4,1 milliards de dollars, résultant en un déficit de 2,4 milliards de dollars. Bien qu'un déficit commercial

élevé dans les biens de la culture existe depuis 2000, il s'agit là du plus grand déficit au cours de cette période. En fait, le déficit culturel est de 45 % supérieur à ce qu'il était en 2000.⁹

Bien que le gouvernement se soit montré sensible aux besoins d'investissements dans l'économie créative au pays même, la CCA l'invite fortement à inclure dans le budget 2011 un programme global visant à assurer que le secteur culturel canadien puisse développer de nouveaux marchés chez nous et sur la scène internationale. La CCA recommande donc que le gouvernement ajoute 40 millions de dollars par année au budget de base afin d'appuyer ce processus.

Recommandation 2 : Conseil des arts du Canada

Compte tenu de l'importance d'investir dans les artistes et créateurs qui constituent une composante importante de l'économie créative, la CCA invite le Comité permanent à recommander au Ministre des Finances qu'à compter de 2011 et pour les trois années subséquentes, il augmente de 30 millions de dollars par année le budget de base du Conseil des arts du Canada de façon à porter ce budget à 300 millions de dollars d'ici 2015.

Recommandation 3: Formation, stages et mentorat

RHDCC devrait étendre aux travailleurs autonomes les programmes de formation de l'assurance emploi. La majorité des artistes et créateurs culturels sont des travailleurs autonomes et comme tels, ils n'ont pas accès à l'appui que l'assurance emploi donne à la formation. Ils n'en sont pas moins une composante très importante de l'économie créative et il est important que le gouvernement appuie leur formation de sorte que les artistes puissent contribuer pleinement à la nouvelle économie du savoir. Dans un environnement technologique en constante évolution, il est crucial que, comme les autres travailleurs de l'économie créative, les artistes maintiennent leurs compétences à jour (par exemple, prise de mouvement pour les acteurs et technologies en 3D pour les caméramen et cinématographes).

Un élément critique d'appui pour le secteur des arts et de la culture concerne la formation de la nouvelle génération de professionnels de la culture. Ici encore il est essentiel d'adopter une vision à long-terme. Une étude récente révèle l'étendue du besoin :

« Les intervenants en culture consultés ont souligné à plusieurs reprises les difficultés d'accès à des programmes de perfectionnement, dans tous les sous-secteurs-: accès à la formation à des coûts abordables, accès à des programmes et des formats en lien avec les horaires et disponibilités des RH, accès au perfectionnement dans certaines disciplines (édition, métiers d'art, audiovisuel), à des laboratoires suffisamment équipés, accès à des formateurs suffisamment pédagogues, ou tout simplement accès à la formation en région, pour les francophones hors Québec, et pour les Premières Nations.

Le créateur, l'interprète et le travailleur culturel du nouveau millénaire éprouveront un besoin accru de compétences para disciplinaires. On entend par compétences para disciplinaires les compétences n'étant pas directement liées à la discipline artistique ou au travail culturel, mais permettant néanmoins de compléter la boîte à outils des ressources humaines du secteur.

Pour réussir, et devenir des acteurs de la nouvelle économie, les créateurs et travailleurs culturels sont forcés de développer, parallèlement à leurs compétences professionnelles, des compétences en gestion de carrière. Celles-ci doivent les aider à développer leur capacité à comprendre et négocier des ententes contractuelles, à se constituer un réseau actif, à évaluer leur progression, à réviser les cibles.¹⁰

⁹ *La culture et le commerce international*, Hill Strategies, Recherches sur les arts 8.8, janvier 2010.

¹⁰ *Le reflet de notre avenir: Constats et recommandations*, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 2002.

RHDCC devrait consacrer un million de dollars par année pendant cinq ans pour favoriser le développement professionnel des travailleurs culturels par le biais de programmes de stages et de mentorat destinés à répondre à leurs besoins spécifiques. Il existe ici et là des programmes de stages, renouvelés sur une base annuelle, ce qui ne permet pas d'assurer une transition harmonieuse et efficace de la formation académique au milieu du travail. De plus, les critères d'attribution de ces programmes sont souvent inappropriés pour les travailleurs culturels. En plus d'une approche pan-provinciale pour la formation artistique aux niveaux primaires et secondaires, il faut fournir plus d'occasions de mentorat et de stages pour aider à combler l'écart entre l'école et le monde du travail. Le gouvernement dispose déjà de plusieurs options pour administrer ces fonds de façon efficiente, y compris le CRHSC et les nombreux organismes nationaux de service.

Enfin, la CCA tient à souligner la valeur du leadership et des initiatives stratégiques du CRHCS quant à ce qui a trait aux défis de formation qui confrontent le secteur culturel. Au nom de tout le secteur, la CCA presse donc le gouvernement à continuer à appuyer le programme des conseils de secteurs qui finance les activités du CRHSC.

Recommandation 4: Politique muséale

La CCA se réjouit de la décision du gouvernement de donner un 15 millions de dollars en financement ponctuel pour les musées nationaux de la région de la capitale nationale, afin de répondre à une accumulation de besoins opérationnels. Toutefois, répondre de façon ponctuelle à de telles pressions ne réglera pas les problèmes systémiques dont elles originent, tant que les musées eux-mêmes ne pourront adopter des orientations stratégiques basées sur une certaine sécurité financière. Depuis plusieurs années, la CCA incite le gouvernement à finalement mettre en œuvre une politique muséale nationale en ligne avec les trois priorités établies par l'Association des musées canadiens¹¹, soit : augmenter l'engagement des citoyens et l'attrait pour les visiteurs nationaux et étrangers; une meilleure protection des collections et des connaissances, et la stabilisation financière des musées au Canada. La programmation comprendrait :

- Un financement prévisible et pluriannuel permettant aux musées de concevoir et mettre en œuvre des programmes de transformation.
- Un financement de projets adapté aux divers besoins des musées, y compris l'assistance aux expositions itinérantes, le perfectionnement professionnel; les projets internationaux et les projets des musées autochtones.
- Des mesures incitatives pour développer des programmes de dotation, fournir des moyens pour certains musées d'être plus autonomes, incluant des incitations à la dotation, un renforcement des capacités, des centres de conservations et des conseils de subvention à la recherche.

En dépit du large consensus atteint sur le sujet en 2005 concernant l'importance de mettre en œuvre une politique muséale nationale, la communauté muséale a été affectée par des réductions budgétaires importantes au cours des cinq dernières années : amputation de 4,6 millions de dollars au Programme d'aide aux musées, fermeture des services de transport pour les expositions, annulation du projet d'un Musée national du portrait, d'abord été soumis à une compétition nationale puis réduit à un simple programme de la Bibliothèque et Archives nationales.

Il nous faut planifier la santé de notre secteur patrimonial de la même façon que nous le faisons avec l'économie en général, l'environnement et le secteur industriel. La CCA renouvelle donc sa recommandation que le gouvernement consacre un budget additionnel de 50 millions de dollars par année pour enfin mettre en œuvre une nouvelle politique muséale attendue depuis trop longtemps.

Recommandation 5: Les statistiques culturelles

¹¹ *Les recommandations de l'AMC au sujet de la nouvelle Politique muséale*, L'Association des musées canadiens, www.museums.ca

Comme pour tous les autres secteurs de l'économie canadienne, le secteur art et culture et les divers niveaux de gouvernement ont besoin de statistiques fiables et à jour pour planifier et évaluer. Au cours des quinze dernières années, une succession de réductions budgétaires ont contribué à une détérioration progressive du programme de statistiques culturelles, lequel a déjà joui d'une grande réputation internationale. Statistique Canada a procédé récemment au démantèlement de sa division de statistiques culturelles, incorporant certains éléments dans la Division Démographie et confiant à la Division des Industries de service la responsabilité des sondages en culture. L'an dernier, dans le cadre d'une nouvelle ronde de réduction de coûts, l'agence ses sondages sur l'écoute de la radio et de la télévision et réduisait ses analyses et l'accès aux données culturelles.

Il est pourtant d'importance primordiale pour le secteur art et culture, appelé à jouer un rôle majeur dans la nouvelle économie post-industrielle canadienne, d'avoir un accès régulier aux données sur la main-d'œuvre, les activités d'exportation et les nouvelles formes d'activité culturelle. La CCA recommande donc que le prochain budget fédéral alloue une somme supplémentaire d'un million de dollars par année à PCH pour le développement et le maintien par Statistique Canada d'un compte satellite pour les statistiques culturelles semblable à ce qui existe pour le tourisme et le secteur bénévole.

Par ailleurs, la CCA demande une fois de plus au gouvernement de ne pas renoncer à la nature obligatoire du recensement long format. Il incombe au gouvernement fédéral de fournir à l'ensemble des Canadiens des statistiques fiables, lesquelles constituent un bien public. Priver le Canada de ces statistiques essentielles rendra invalide à l'avenir toute comparaison d'un sondage à l'autre. Nous ne saurons pas si notre économie s'améliore, si notre population est plus diversifiée, si notre système éducatif répond à nos besoins multiculturels ou si notre système de soins de santé correspond au vieillissement de la population. Les gouvernements à tous les échelons, ainsi que les organismes culturels à travers le pays, directement ou indirectement, utilisent les données du long formulaire pour développer et évaluer politiques et programmes. Une compréhension de la démographie des communautés jusqu'à l'échelle des quartiers demeure essentielle à la planification des programmes culturels, au développement des publics et des infrastructures, etc. Comme nous le mentionnions plus haut, un sondage volontaire avec une campagne publicitaire accrue coûtera au moins 30 millions de dollars de plus aux contribuables canadiens pour des données sans valeur. Cela est contraire aux principes de responsabilité fiscale que le gouvernement même ne cesse d'invoquer.

Recommandation 6: Incitatifs à la philanthropie

Afin d'augmenter les dons faits par les Canadiens, la CCA appuie la proposition d'Imagine Canada d'augmenter de 10% le crédit d'impôt fédéral pour les dons de bienfaisance de 10 mille dollars et moins.

Conclusion

Tout en comprenant la nécessité de réduire le déficit budgétaire, la CCA soumet que ce serait adopter une politique à courte vue que de réduire les investissements dans les arts et la culture, étant donné tout particulièrement que ce secteur a encore à éprouver le plein ressac de la récente crise économique. Les arts et la culture demeurent un élément important de l'économie créative où le Canada de demain se trouve déjà. À l'ère du numérique, il est de la plus haute importance pour une nation d'investir non seulement dans les infrastructures numériques mais tout autant dans le développement de contenu.

Les Canadiens ont le devoir de soutenir le développement de tous les genres de contenus culturels qui reflètent leur identité et leur patrimoine, contribuent à la réputation du pays à l'étranger et appuient nos objectifs commerciaux sur la scène internationale, tout en apportant une contribution financière importante à l'économie domestique.